



# UNE OFFRE DE SERVICES POUR VOTRE RÉUSSITE TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE

La Chambre d'agriculture est une institution originale : à la fois établissement consulaire et entreprise de services.

Cette complémentarité des rôles : représentation, consultation et intervention lui confère une identité spécifique au sein des organisations professionnelles agricoles.

Etablissement de proximité, la Chambre d'agriculture propose de multiples services collectifs ou individuels à ses ressortissants.

Elle a l'avantage, par sa présence sur tout le territoire héraultais, par sa multidisciplinarité et sa neutralité, de promouvoir un conseil global et spécialisé dans des domaines aussi variés que la technique, le réglementaire, les secteurs économique et commercial, l'innovation ou encore la formation.

C'est pourquoi, nous avons sélectionné dans ce catalogue une offre de services aux meilleures conditions, qui répondent à chaque étape de la vie de toutes les entreprises agricoles mais également aux besoins spécifiques de la filière viticole.

#### Jérôme DESPEY

Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

### **UN BESOIN, UNE RÉPONSE**

Penser et réussir votre projet d'installation	
Développer un nouveau projet	
Vous faciliter le pilotage de l'exploitation	
Vous conforter dans vos démarches	
Vous conseiller dans vos décisions	
Vous suivre tout au long de la campagne viticole	
Vous former	
Vous satisfaire, notre priorité!	



### **UN APPUI POUR TOUS LES AGRICULTEURS**

### Contact téléphonique à votre conseiller ou lors de permanences dans nos antennes

- Des informations règlementaires, des actualités, des publications..., sur tous les supports de communication, notamment notre site internet
- Des réponses à vos questions

Tous les lundis matin de 9h à 12h

### Fruits et légumes

Lattes 04 67 20 88 41

#### **Grandes Cultures**

Montblanc 04 67 36 44 15

#### Viticulture

Contact téléphonique à tout moment avec votre conseiller viticole de secteur, demandez ses coordonnées.

Lattes 04 67 20 88 32 Montblanc 04 67 36 47 24

### Montagne / Élevage

Bédarieux 04 67 95 39 47 Lodève 04 67 96 42 00 Saint-Martin de Londres 04 67 55 73 67 Saint-Pons 04 67 23 00 95 (mercredi de 9h à 12h)

### Forêt

Montblanc 04 67 36 47 18

### Permanences juridiques

Calendrier à consulter sur le site internet www.herault.chambagri.fr

Tous les conseillers de la Chambre d'agriculture sont à votre disposition par contact téléphonique pour des renseignements ciblés (urbanisme, captage, gestion des déchets...).

STANDARD: 04 67 20 88 00

## PENSER ET RÉUSSIR VOTRE PROJET D'INSTALLATION

Une installation est l'aboutissement d'un projet longuement réfléchi. Des étapes sont nécessaires pour réussir votre projet.

### PLAN DE PROFESSIONALISATION PERSONNALISÉ

Vous souhaitez maîtriser le métier d'exploitant agricole.

### Nous vous proposons de :

- Analyser les écarts entre vos compétences acquises et les compétences requises pour vous installer
- Etablir un plan d'actions pour parfaire vos compétences

En 2016, 62 PPP réalisés. 0€\* à la charge du candidat

### DIAGNOSTIC DE FAISABILITÉ TECHNICO-ÉCONOMIQUE

Vous souhaitez sécuriser votre projet d'installation.

### Nous vous proposons de :

- Vous aider à construire un projet viable en toute objectivité
- Vous permettre d'analyser les risques (commerciaux, financiers, juridiques...)
- Identifier les conditions de réussite de votre projet

Tarif: 195€ HT\*

### **SUIVI POST INSTALLATION**

Vous souhaitez bénéficier d'un appui au démarrage de votre installation sur trois ans.

### Nous vous proposons de :

- Analyser les écarts entre les prévisionnels et les réalisations chaque année
- Identifier les difficultés et les points de blocage
- Apporter des réponses adéquates

En 2016, 90 agriculteurs accompagnés ont réalisé un suivi.

Tarif: à partir de 135€ HT\*

Deux missions de la Chambre d'agriculture pour faciliter vos démarches d'installation et de transmission.



### LE CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES (CFE)

Le C.F.E. est le point de passage indispensable et obligatoire pour effectuer en une seule fois et en un seul lieu les formalités de déclaration de création, de modification ou de cessation d'activité. Toutes les informations recueillies au C.F.E. sont ensuite transmises officiellement aux différents organismes destinataires (INSEE, MSA, Impôts, Greffe, Douanes ...).

Permanences téléphoniques de 8h30 à 10h et de 14h à 15h au 04 67 20 88 20

### **LES OUTILS DE LA TRANSMISSION**

### Le Point Accueil Transmission

Si vous envisagez de cesser votre activité, l'anticipation est une des clés de la réussite de la transmission de votre exploitation. Le "Point Accueil Transmission" vous informe, vous oriente vers les différents partenaires agricoles et vous accompagne gratuitement afin de préparer au mieux la transmission de votre exploitation.

Tarif : 0 €\* à la charge du cédant

### Répertoire Départ Installation (RDI)

Outil des Chambre d'agriculture, cette mission de service public a pour vocation de publier sur le site national www.repertoireinstallation.com des offres de reprise ou de recherche d'associés dans la cadre de la transmission d'exploitations. Il assure gratuitement la publication et la mise en ligne des annonces, et la mise en relation entre cédants et candidats à l'installation.

Contact: 04 67 20 88 76 - bleron@herault.chambagri.fr



Point Accueil



### NOS+

- → Tarifs spécifiques Nouvel Installé
- Expérience de nos conseillers en approche globale (filières, marché, règlementation, risques...)
- Approche personnalisée avec une expertise technique, économique et commerciale

CONTACT: 04 67 20 88 21

<sup>\*</sup> Tarifs tenant compte des prises en charge de la Région, du FSE, de l'Etat et des remises appliquées par la Chambre d'agriculture.

## DÉVELOPPER UN NOUVEAU PROJET

La Chambre d'agriculture a pour mission de favoriser le développement de la valeur ajoutée sur les exploitations porteuses de projets de valorisation commerciale de leur produits agricoles et touristiques.

### **LE POINT ACCUEIL DIVERSIFICATION**

Pour vous appuyer dans votre démarche, la Chambre d'agriculture a mis en place un "Point Accueil Diversification" qui centralise vos demandes et apporte une réponse adaptée et personnalisée au regard de vos objectifs professionnels et personnels.





### DÉVELOPPEMENT D'UNE ACTIVITÉ AGRI/ŒNOTOURISTIQUE

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement sur mesure pour lancer une activité agri/oenotouristique.

Nous vous proposons une approche globale et personnalisée qui aborde les aspects règlementaires, l'analyse économique de votre projet, le positionnement marketing, les moyens à mettre en place...

Nous vous accompagnons et assurons un suivi jusqu'à l'aboutissement du projet.

Tarif: sur devis - Contact: 04 67 20 88 47

### ACCOMPAGNEMENT À LA LABELLISATION BIENVENUE À LA FERME

Vous souhaitez valoriser vos activités de vente directe, de restauration, de séjour, ou de loisirs.

Nous vous offrons une visibilité accrue de votre (vos) activités grâce à la notoriété et aux actions de *Bienvenue à la ferme*. Nous vous proposons des préconisations visant à répondre aux critères qualité du(des) cahier(s) des charges choisi(s).

Tarif: 50 € HT la 1ère visite

### **NOS +**

- > Vision globale des dynamiques agritouristiques
- Expertise technique, réglementaire et économique
- → Des supports de communication à votre service

### **LE POINT ACCUEIL INNOVATION (APPI)**



La Chambre d'agriculture et ses partenaires vous accueillent grâce à la cellule d'Accueil des Productions et Procédés agricoles Innovants (APPI), vous accompagnent et vous conseillent pour toute idée ou projet de production agricole innovante dans un objectif d'encourager et de favoriser l'innovation.

Contact: 04 67 36 47 26 / 06 18 36 83 03 fabre@herault.chambagri.fr





### **ÉTUDE ÉCONOMIQUE**

Vous souhaitez évaluer la viabilité de votre projet et réaliser l'étude financière pour des négociations bancaires.

### Nous vous proposons de :

- Réaliser une étude prévisionnelle pluriannuelle
- Appréhender les enjeux, les problématiques et les marges de progrès possibles
- Avoir des repères sur la mise en jeu de votre projet.

Tarif: à partir de 1500€HT\*

### DU PROJET À L'INVESTISSEMENT

Vous envisagez un investissement pour accroître votre compétitivité. Vous êtes interessé par les aides publiques.

### Nous vous proposons de :

- Analyser le besoin
- Mesurer les répercussions techniques et économiques de l'investissement
- Formaliser le projet et vous accompagner dans le dossier de demande d'aides et de financements

En 2016, 62 agriculteurs accompagnés, dont 40 en élevage. Tarif : à partir de 260 € HT + 1,5 % de la subvention demandée plafonné

à 2500€HT

### NOS+

- Identifier ensemble les atouts et faiblesses de votre projet
- Déterminer vos besoins
- > Vous apporter une réponse adaptée et personnalisée au regard de vos objectifs professionnels et personnels



### **APPUI À VOTRE DÉCLARATION PAC INFORMATIQUE**

Vous souhaitez demander des aides au titre de la PAC.

### Nous vous proposons de :

- Vous aider à établir vos demandes d'aides PAC et vérifier votre éligibilité et vos obligations, DPB, ICHN...
- Etablir votre dossier de demande de MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques)
- Réaliser votre télé-déclaration dans le respect des délais et de la réglementation.



### Les +:

- Sécurisation de la procédure
- Suivi des dossiers après dépôt
- Sauvegarde des données cartographiques et contractuelles

900 agriculteurs accompagnés en 2016

Tarif : à partir de 85 € HT - Contact : 04 67 20 88 47

### **ÉVALUATION** FERMAGE

### Un rendez-vous pour connaître la valeur locative des terres agricoles :

- Permettre aux deux parties de s'accorder sur le montant du fermage
- Faciliter la rédaction du bail à ferme

Tarif: à partir de 150€HT



## **p**Ccelles

### La solution en ligne pour :

- Prévoir, enregistrer et valoriser vos pratiques
- Gérer la traçabilité et répondre à la règlementation



RATIONS

### Les +:

- Avec cette application, vous accédez à votre dossier en tout lieu. Aucune installation, ni mise à jour à effectuer.
- Vos données sont stockées en toute sécurité sur un serveur.
- Vous saisissez une seule fois vos données et pouvez les échanger, ce qui vous fait gagner du temps.
- La base phyto est mise à jour toutes les semaines, vos enregistrements sont en conformité.
- Vous élaborez votre plan de fumure.
- Vous pouvez saisir à partir de vos tablettes ou smartphone.



Dans la lignée de Mes p@rcelles, Ma c@ve est un outil destiné aux opérations des caves particulières.

### Nous vous proposons:

- Un outil simple, rapide d'utilisation et approprié à votre cave, seul ou en complément de Mes p@rcelles
- De nombreuses fonctionnalités personnalisables

Inscrivez-vous à nos **réunions de démonstration** 

## porcelles Essentiel

offre multi-filière élaborée par des conseillers terrains. Une saisie unique qui permet de répondre aux obligations règlementaires et aux besoins techniques.



### parcelles Essentiel +

permet d'accéder à ses indicateurs technico-économiques dès la récolte et d'estimer sa marge brute.



+ Mes p@rcelles Essentiel

### parcelles Sérénité light

permet de bénéficier d'un rapport d'alerte vérifiant la règlementation liée à la directive nitrates.



+ Mes p@rcelles Essentiel

### Confort ferti

un conseiller saisit vos enregistrements et vérifie leur conformité en lien avec la directive nitrates.



+ Mes p@rcelles Essentiel

### NOS+

- O Un outil performant et évolutif
- Sauvegarde et sécurisation des données
- Assistance d'expert
- → Mises à jour régulières

CONTACT: 04 67 20 88 99



252€

### **VOUS CONFORTER** DANS VOS DÉCISIONS

L'avis de notre conseiller spécialisé pour évaluer les effets d'une nouvelle orientation de votre exploitation.

### **TECHNIBIO**

### A la suite d'un auto-diagnostic, nous vous proposons de :

- Répondre à vos questionnements techniques
- Accorder une réflexion personnalisée dédiée au projet
- Vous expliquer ce que représente le passage en agriculture biologique (avantages et contraintes)



### Les +

- Regard externe et impartial sur votre projet
- Expertise règlementaire sur la législation française

Tarif: 80 € HT le rendez-vous

Contact: dulenc@herault.chambagri.fr - 04 67 20 88 42

### **VISA POUR LA BIO**

Pour un accompagnement à la conversion en agriculture biologique, nous vous proposons de :

- Etudier la faisabilité technico-économique pour une conversion en bio
- Mesurer les atouts et les contraintes de l'exploitation dans une approche globale

Tarif: à partir de 1500 € HT (soumis aux aides régionales)







### **VISA POUR LA HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE / TERRAVITIS**

Vous souhaitez vous engager dans une démarche de bonnes pratiques environnementales.

Nous vous proposons une approche globale et personnalisée

- Vous expliquer ce que représente la démarche
- Vous aider à réaliser votre auto-diagnostic (niveau 1 pour HVE)
- Vous positionner par rapport aux attentes niveau 2 (équivalence Terravitis) et niveau 3 (HVE, niveau de validation)

Tarif: à partir de 300 € HT, visite sur l'exploitation

(Formation HVE possible en partenariat avec les Vignerons Indépendants)

#### Contact:

Charly Fabre pour HVE : fabre@herault.chambagri.fr - 06 18 36 83 03 Nadine Bals pour Terravitis: bals@herault.chambagri.fr - 06 18 36 83 62

### **TECHNIFLASH**

Une réponse rapide et précise à votre problème ponctuel sur vos exploitations.



- Un conseiller disponible et connaissant votre terroir
- Une expertise technique
- Un conseil neutre

Tarif: 80 € HT le rendez-vous

### NOS+

- → Des conseils d'experts
- Mobilisation de compétences diverses et complémentaires
- Objectivité des expertises sans aucun intérêt commercial

# VOUS CONSEILLER DANS VOS DÉCISIONS

Produire des raisins de qualité, en maîtrisant les coûts, avec un impact le plus neutre possible sur l'environnement : tel est le défi que doivent relever les vignerons. Aussi, pour réussir ce challenge, nous vous apportons des conseils techniques pour vous aider à piloter votre vignoble en raisonné ou en bio et à conduire vos parcelles.

### **BULLETINS PERFORMANCE "VIGNE" ET "FRUITS ET LÉGUMES"**

Des informations techniques, règlementaires, et des observations de terrain réalisées par nos conseillers vous permettant de raisonner vos interventions sur vos parcelles.

### Nous vous proposons de :

- Disposer des informations indispensables pour assurer une production durable et de qualité, avec un objectif de rentabilité économique
- Bénéficier de documents de référence (guides, bulletins, notes techniques), intégrant les fondements de la conduite raisonnée ou de l'agriculture biologique et vous appuyer sur des outils d'aide à la décision

En 2016, plus de 1200 agriculteurs nous ont fait confiance.

Tarifs adaptés pour les exploitants : abonnement à partir de 45€TTC par mail et 70€TTC par courrier

### **EXPERTISE** VIGNOBLE

Une visite pour apporter un diagnostic et évaluer l'état du vignoble

- Etablir des préconisations
- Programmer des travaux à engager
- Obtenir un état des lieux objectif

Tarif: à partir de 300 € HT



### **CONSEIL** À LA PLANTATION

### Un conseil pour réussir au mieux l'encépagement d'une parcelle :

- Adapter le cépage et le porte-greffe en fonction des types de sol, des conditions climatiques et des parcelles
- Prendre en compte vos objectifs de qualité, de production et de commercialisation

Tarif: 125€HT la 1ère parcelle / 40€HT la parcelle supplémentaire (hors analyses de sol)



### **VITIPLANTATION**

Un accompagnement complet pour gérer vos autorisations sur le site Web Vitiplantation.

### Nous vous proposons de :

- Gérer vos autorisations de replantation ou plantation nouvelle
- Suivre vos différentes autorisations en cours de validation ou validées
- Organiser vos replantations en accord avec votre projet
- Mettre en œuvre votre dossier unique



### Les +:

- Sécuriser vos démarches
- Simplifier et optimiser vos opérations
- Vous apporter une assurance de bonne fin

Tarif : 280 € HT/an les deux rendez-vous avec un conseiller à la Chambre d'agriculture

### NOS+

- Expertise technique des conseillers viticoles, titulaires du certiphyto
- Onnaissance des différents terroirs du département
- Source d'informations acquises depuis de nombreuses années
- Conseils fournis sans aucun intérêt commercial

CONTACT: 04 67 20 88 32

# **VOUS SUIVRE** TOUT AU LONG DE LA CAMPAGNE VITICOLE

Les Forfaits VITI vous apportent un conseil varié, complet et adapté que vous soyez en viticulture raisonnée ou biologique. Les packs PRESTIGE ET MILLESIME vous sécurisent et si vous le souhaitez, vous assurent une traçabilité avec Mes P@rcelles\*.

### FORFAIT PREMIUM



Vous bénéficiez d'un suivi ajusté pour la conduite de votre vignoble.



4 visites: 800 € HT

### FORFAIT PRESTIGE



Vous bénéficiez d'un suivi renforcé, notamment pendant la campagne phyto aux étapes clés du développement de la vigne.



1 visite de diagnostic vignoble + 6 visites de suivi régulier : 1400 €HT\*

### FORFAIT MILLÉSIME



Vous bénéficiez d'un suivi rapproché pour sécuriser votre récolte, accompagné d'un bilan de campagne pour préparer la prochaine saison.



1 visite de diagnostic + 10 visites + 1 visite bilan : 2300 € HT\*

### FORFAIT SPÉCIAL TORDEUSE

Un conseil précis pour une maîtrise totale des vers de la grappe dans votre vignoble.



1 visite de calage + 6 visites en saison : 1200 € HT

\* Avec un abonnement à l'outil informatique Mes p@rcelles (à partir de 252€HT) vous bénéficiez d'une remise de 100€HT sur les forfaits PRESTIGE et MILLÉSIME.

### **SUIVI VIGNOBLE**

Un accompagnement à la carte de la conduite de votre vignoble pour une optimisation de la récolte :

- Vous aider à conduire vos parcelles au plan technique
- Optimiser les méthodes de raisonnement de la protection phytosanitaire de la vigne
- Obtenir une vendange de qualité

Tarif: sur devis

POUR UNE VENDANGE OPTIMALE

### NOS+

- Sécurité, sérénité, rentabilité, souplesse et adaptation
- → Assistance téléphonique gratuite
- Abonnement gratuit au bulletin Performance Vigne et remise du Guide des vignobles Rhône-Méditerranée pour la campagne
- Une expertise de proximité, un conseil neutre

CONTACT: 04 67 20 88 32



André Leenhardt, SCEA de Cazeneuve, jeune associé de l'exploitation familiale à Lauret (Pic St Loup) témoigne :



J'ai fait appel au technicien de la Chambre d'agriculture pour deux raisons : d'abord m'apporter une vision extérieure du domaine et me permettre d'effectuer les bons encépagements à la parcelle mais surtout, nous avons contractualisé sur un plan de conseils techniques complets. Le conseiller passe environ toutes les deux semaines en fonction de la vigne. J'ai confiance en ses conseils techniques qui me permettent d'évoluer dans mes pratiques sachant qu'il est expérimenté et qu'il est indépendant de toute industrie de produits phytosanitaires.



Des moments pour approfondir vos compétences ou vous spécialiser dans un domaine.

Nous tenons à vous apporter une solution personnalisée si vous souhaitez vous former.

### Deux publics sont différents :

- Les agriculteurs qui souhaitent actualiser leur connaissance ou se diversifier.
   Vous avez besoin de notre réponse au travers de formations techniques et/ou en stratégie d'entreprise.
- Les nouveaux installés, qui pour leur part, souhaitent mieux définir leur projet.
   La formation "étude de marché" est notre réponse adaptée pour un parcours à l'installation.

### **FORMATIONS**

### Nous vous proposons de :

- Améliorer la compétitivité de votre entreprise : commercialisation, comptabilité et gestion
- Vous spécialiser dans votre filière : agroforesterie, élevage, fruits et légumes, maraîchage, équins, viticulture et filières émergentes
- Mieux répondre aux obligations règlementaires : environnement, irrigation...

### Nos + :

- Une pédagogie de nos conseillers adaptée au groupe
- Des formations à la demande
- Aucune contribution financière pour les exploitants

### Tarif\*: voir catalogue de formation

Caution demandée au candidat : 50 ou 100 € selon les formations

Si vous ne trouvez pas dans notre catalogue la réponse à votre besoin, nous sommes

en mesure d'étudier votre demande.

CONTACT: 04 67 20 88 59



<sup>\*</sup> Prise en charge à 100 % pour les exploitants par Vivea et à 45 % pour les salariés par Fafsea

## **ZOOM SUR 2 FORMATIONS :**RÉUSSIR SES STRATÉGIES COMMERCIALES EN FRANCE OU À L'EXPORT



Parce qu'il est important de connaître le fonctionnement de la clientèle avant de se lancer sur un marché, nous vous proposons 2 formations.

### Vendez mieux vos vins en France

- Comprendre les enjeux et particularités de la grande distribution et du circuit traditionnel francais
- Définir ses besoins en termes de force de vente
- · Savoir réaliser un plan d'action approprié

Sur 2 jours les 1er et 2 juin 2017

### Vendez mieux vos vins à l'export

- Prendre la décision d'exporter en toute connaissance de cause
- Savoir adapter son offre aux marchés visés.
- Connaître les spécificités administratives

Sur 3 jours : les 7, 8 et 9 juin 2017

Tarif: prise en charge par VIVEA, 50 € de caution Contact: stadler@herault.chambagri.fr



### **RÉSULTAT DE NOTRE ENQUÊTE SATISFACTION CLIENTS\***

### Note moyenne donnée à nos prestations : 8,68/10

- Satisfaction sur une écoute attentive de vos besoins et la disponibilité de nos conseillers
- Satisfaction sur la qualité et l'opérationnalité des conseils délivrés/attentes, qui démontre le professionnalisme de nos équipes
- Satisfaction sur l'accueil courtois, et l'orientation efficace en réponse à vos demandes.

Vous jugez que le bénéfice est d'abord économique pour des prestations telles que "du Projet à l'investissement" ou la "déclaration PAC".

Vous êtes 40 % à estimer qu'il y a un retour financier direct voire un bénéfice économique indirect à nos interventions. Vous appréciez le gain de temps apporté par notre appui et la "sécurisation du dossier" dans un contexte où leur complexité est grandissante et les enjeux financiers importants.

Pour les bulletins d'abonnement "Performance", 93 % des abonnés sont satisfaits de leur contenu et de leur fréquence de diffusion.

\* Réalisée en 2015 sur une base de 147 questionnaires (enquête 2016 en cours)

## M. Gilles Gros, viticulteur à Saint-Felix de Lodez témoigne :

A 53 ans, je ne me sens pas très à l'aise avec l'informatique. L'accompagnement de la Chambre d'agriculture m'est précieux pour déclarer les primes à la plantation.

Pour la déclaration PAC également, je traite avec un conseiller de la Chambre. Pour des tarifs raisonnables, je me sens ainsi sécurisé en cas de contrôle car je possède les factures de la Chambre.

### NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

- l'écoute proche pour mieux vous comprendre
- la réactivité
  pour que vous gardiez une longueur d'avance
- l'efficacité
  des prestations pertinentes au bon moment
- l'expertise une large palette de compétences
- la clarté des informations
  pour une relation en toute confiance
- Céthique des valeurs pour le respect de vos intérêts











www.herault.chambagri.fr

